

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue le
lundi 13 mars 2017 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents:

Monsieur	André Lepage,	maire
Madame	Sylvie Ostigny,	conseillère
Monsieur	Julien Normand,	conseiller
Monsieur	Dave Prévèreault,	conseiller
Monsieur	Pierre Ross,	conseiller

Et

Madame	Dania Hovington,	dir. gén./sec.-trés.
--------	------------------	----------------------

OUVERTURE

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19 h 30 et vérifie le quorum.

2017-03-044
6523

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, que l'ordre du jour soit ainsi accepté.

2017-03-045
6523

ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS -VERBAUX

Il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité, d'accepter tels quels les procès-verbaux de la session ordinaire tenue le 13 février 2017 et la session spéciale tenue le 13 février 2017.

QUESTIONS DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Monsieur le maire invite les membres du conseil à poser des questions.

2017-03-046
6523

DÉPÔT DES RAPPORTS

- Rapport financier

Dépôt du rapport sur les recettes et les dépenses en date du 28 février 2017.

- Aqueduc

Pointe-aux-Outardes : 3 088 m³, moyenne : 110 m³/jr
Les Buissons : 7 300 m³, moyenne : 261 m³/jr
Station de recherche : 01-02-2017 au 01-03-2017 0,3 m³
Camping de la Rive : Non disponible

- Service sur les pratiques de Pointe-aux-Outardes

Rapport sur les pratiques tenues : 6 et 22 février 2017
Incendie : 2 février 2017
Premiers répondants : 20 et 21 février 2017
Formation de pompier : Aucune



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

- M.R.C. de Manicouagan

Procès-verbaux du 18 janvier, 15 février et 1^{er} mars 2017.

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de ces rapports.

2017-03-047
6524

CORRESPONDANCE

Reçue :

* M. Denis Landry, directeur, direction du rétablissement, ministère de la Sécurité publique -17-02-14- envoi d'un chèque au montant de 81 864,05 \$, représentant le paiement de l'aide financière admissible pour la réclamation du Village de Pointe-aux-Outardes concernant les dépenses additionnelles engagées pour le déploiement des mesures d'intervention et pour la réparation des biens municipaux essentiels endommagés lors des grandes marées de décembre 2010.

* M. Denis Landry, directeur, direction du rétablissement, ministère de la Sécurité publique -17-03-03- selon le protocole d'entente, le montant de 1 225 000 \$ déjà accordé à la Municipalité est supérieur à celui de 1 149 671,30 \$ représentant l'aide financière pouvant vous être versée, donc une récupération de 75 328,70 \$ doit être faite.

Expédiée :

* Mme Lise Fortin, MRC de Manicouagan -17-02-17- envoi de la résolution numéro 2017-02-030 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes accepte le dépôt du rapport annuel d'activités 2016 du schéma de couverture de risques en sécurité incendie et autorise la MRC de Manicouagan à faire le suivi auprès du ministère de la Sécurité publique.

* Mme Jocelyne Bouchard, club Les Skieurs de la Savane -17-02-17- envoi de la résolution numéro 2017-02-032 selon laquelle le conseil accepte de rembourser au club Les Skieurs de la Savane, l'essence de la motoneige qui servira à l'entretien hivernal de la piste de ski de fond.

* Mme Dany Cimon, coordonnatrice, le Refuge animal Le Chapitou -17-02-17- envoi de la résolution numéro 2017-02-034 selon laquelle le conseil municipal autorise Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer, tel que déposé, le protocole d'entente avec le Refuge animal Le Chapitou.

* M. Adalbert Labrie, 143, rue de Baie-Saint-Ludger -17-02-17- envoi de la résolution numéro 2017-02-039 selon laquelle le conseil municipal confirme le droit acquis quant à la superficie et la largeur minimales requises pour le terrain constitué du lot 4 918 818 concernant la propriété du 143, rue de Baie-Saint-Ludger.

* Mme Julie Samuel, conseillère aux opérations régionales, ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire -17-02-28- appui au Parc Nature de Pointe-aux-Outardes dans sa demande d'aide financière au Fonds conjoncturel de développement afin d'améliorer ses infrastructures d'accueil et de services.

Il est proposé par la conseillère, Sylvie Ostigny et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de cette correspondance.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

2017-03-048
6525

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR PAIEMENT

Il est proposé par la conseillère Julien Normand, résolu à l'unanimité, d'accepter pour paiement les comptes apparaissant sur la liste numéro 2017-03-13.

ENGAGEMENT DE CRÉDIT

Aucun

PRÉSENTATION DES RÈGLEMENTS

Aucun

PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS

2017-03-049
6525

MARS, MOIS NATIONAL DE SENSIBILISATION À L'ÉPILEPSIE

CONSIDÉRANT

la demande de l'Association Épilepsie Côte-Nord de proclamer officiellement « Mars, mois national de sensibilisation à l'épilepsie »;

CONSIDÉRANT QU'

il s'agit du moment dans l'année où plusieurs activités de sensibilisation et de démystification se déroulent partout au Canada.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes proclame officiellement « Mars, mois national de sensibilisation à l'épilepsie ».

2017-03-050
6525

REGROUPEMENT DES OFFICES MUNICIPAUX D'HABITATION – MRC DE MANICOUAGAN

CONSIDÉRANT QUE

le projet de loi n° 83 a été adopté et sanctionné par l'Assemblée nationale le 10 juin 2016;

CONSIDÉRANT QUE

le regroupement des Offices municipaux d'habitation situés sur le territoire de la MRC Manicouagan avec l'Office municipal d'habitation de Baie-Comeau n'est pas prévu au projet de loi n° 83.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité:

QUE : la Municipalité de Pointe-aux-Outardes accepte le regroupement et l'intégration de l'Office municipal d'habitation de Pointe-aux-Outardes avec l'Office municipal d'habitation de Baie-Comeau;

QU' une fois regroupé, l'Office municipal d'habitation de Baie-Comeau devra modifier ses lettres patentes :

- afin de modifier son nom, pour un nouveau qui représente le territoire de la MRC;
- afin de modifier la composition du conseil d'administration par des représentants des Offices concernés avec deux représentants des locataires.



2017-03-051
6526

Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

SOUPER ANNUEL - PARC NATURE DE POINTE-AUX-OUTARDES

CONSIDÉRANT QUE le Parc Nature de Pointe-aux-Outardes organise un souper annuel pour aider à son financement;

CONSIDÉRANT QU' il est important qu'il y ait des représentants municipaux présents à ce souper-bénéfice.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, d'autoriser MM André Lepage, Serge Deschênes, Julien Normand, Pierre Ross et Mme Sylvie Ostigny à assister au souper-bénéfice du Parc Nature de Pointe-aux-Outardes, le 29 avril prochain, au Manoir de Baie-Comeau au coût de 645 \$.

2017-03-052
6526

ÉCOLE SECONDAIRE SERGE-BOUCHARD – GALA MÉRITAS 2017

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, de faire un don de 200 \$ au « Gala Méritas » de l'école secondaire Serge-Bouchard tout en ayant trois (3) critères possibles dans l'ordre de priorité pour l'élève qui sera récipiendaire, soit :

- être résident de la municipalité de Pointe-aux-Outardes;
- amélioration significative au plan académique;
- qui s'implique dans le milieu scolaire.

2017-03-053
6526

POLYVALENTE DES BAIES – GALA MÉRITAS 2017

Il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, de faire un don de 200 \$ au « Gala Méritas » de la polyvalente des Baies tout en ayant trois (3) critères possibles dans l'ordre de priorité pour l'élève qui sera récipiendaire, soit :

- être résident de la municipalité de Pointe-aux-Outardes;
- amélioration significative au plan académique;
- qui s'implique dans le milieu scolaire.

2017-03-054
6526

AVRIL, MOIS DE LA JONQUILLE

CONSIDÉRANT QU' en 2017, plus de 50 000 Québécois recevront un diagnostic de cancer et que cette annonce représentera un choc important, qui se répercutera sur toutes les sphères de leur vie;

CONSIDÉRANT QUE le cancer, c'est 200 maladies et que la Société canadienne du cancer, grâce à ces centaines de milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, lutte contre tous les cancers, du plus fréquent au plus rare;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT QUE le taux de survie au cancer a fait un bond de géant, passant de 25 % en 1940 à plus de 60 % aujourd'hui, et que c'est en finançant les recherches les plus prometteuses que nous poursuivrons les progrès;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer est l'organisme qui aide le plus de personnes touchées par le cancer, avec des services accessibles partout au

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



Québec qui soutiennent les personnes atteintes de la maladie, les informent et améliorent leur qualité de vie;

CONSIDÉRANT QUE

le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer et à lutter contre tous les cancers.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité, de décréter que:

- le mois d'avril est le Mois de la jonquille;
- le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

2017-03-055
6527

VENTE POUR TAXES – DÉPÔT DE LA LISTE DU PROPRIÉTAIRE

Il est proposé par le conseiller Julien Normand et résolu à l'unanimité, d'accepter, pour dépôt, la liste du propriétaire qui sera acheminée à la M.R.C. de Manicouagan en raison de la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes le 15 juin 2017, conformément à la Loi, à moins que lesdits arrérages et les frais soient payés au préalable.

Il est également résolu d'autoriser Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à transmettre cette liste à la M.R.C. de Manicouagan.

2017-03-056
6527

PROTOCOLE D'ENTENTE – SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX ROUGE

CONSIDÉRANT QUE

le protocole d'entente concernant les services aux sinistrés entre la Municipalité de Pointe-aux-Outardes et la Société canadienne de la Croix-Rouge (division du Québec) doit être renouvelé pour une période de trois (3) ans.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, d'autoriser M. André Lepage, maire, et Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer le protocole d'entente de services aux sinistrés entre la Municipalité de Pointe-aux-Outardes et la Société canadienne de la Croix-Rouge (division du Québec) pour une période de trois (3) ans, au coût de 208,96 \$, pour l'année 2017.

2017-03-057
6527

FEUILLET PAROISSIAL – IMPRIMERIE LIMOILLOU INC.

CONSIDÉRANT

la contribution financière municipale pour la parution d'une annonce publicitaire dans le feuillet paroissial des paroisses de Pointe-aux-Outardes et Les Buissons;

CONSIDÉRANT QUE

le coût de l'espace publicitaire accordé est de 180,50 \$, taxes incluses.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, de renouveler l'espace publicitaire dans le feuillet paroissial au montant de 180,50 \$, taxes incluses.



2017-03-058
6528

Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

RÉVISION BUDGÉTAIRE DU 2 MARS 2017 – OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE POINTE-AUX-OUTARDES

Il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité, d'accepter la révision budgétaire 2017, datée du 2 mars 2017, de l'Office municipal d'habitation de Pointe-aux-Outardes. La part de la municipalité de Pointe-aux-Outardes augmente à 3 224 \$ pour l'année 2017.

2017-03-059
6528

FORMATION COMBEQ – ATELIER DE PERFECTIONNEMENT – RÈGLEMENT Q-2, R.22

Il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, d'autoriser M. Maxime Whissell, inspecteur en bâtiment et superviseur des travaux publics, à assister à la formation de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec « Atelier de perfectionnement – Règlement Q-2, r.22 », qui aura lieu le 26 avril 2017, à Baie-Comeau, au coût de 289 \$, plus taxes.

Il est également résolu de rembourser les frais de déplacement pour assister à cette formation.

2017-03-060
6528

CONGRÈS 2017 – ASSOCIATION DES CHEFS EN SÉCURITÉ INCENDIE DU QUÉBEC

Il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité, d'autoriser M. Richard Dallaire, chef de caserne, à assister au congrès 2017 de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec qui aura lieu du 20 au 23 mai 2017, à Québec, au coût de 425 \$, plus taxes.

Il est également résolu de rembourser les frais de déplacement pour assister à ce congrès.

2017-03-061
6528

FORMATION ADMQ – DIRECTEURS GÉNÉRAUX LOCAUX ET DE MRC : RÔLES ET COLLABORATIONS

Il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, d'autoriser Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à participer à la formation de l'Association des directeurs municipaux du Québec « Directeurs généraux locaux et de MRC : rôles et collaborations » qui aura lieu à Baie-Comeau, le 12 avril 2017, au coût de 279 \$, plus taxes.

Il est également résolu de rembourser les frais de déplacement pour assister à cette formation.

2017-03-062
6528

DÉJEUNER MADA – 26 FÉVRIER 2017

CONSIDÉRANT QUE pour la semaine familiale, dans le cadre de « Plaisirs d'hiver », le comité de la famille et MADA en collaboration avec la FADOQ de Pointe-aux-Outardes ont organisé un déjeuner à prix modique, qui a eu lieu le 26 février dernier;

CONSIDÉRANT QUE l'achalandage a été au-delà des prévisions, ce qui a apporté des dépenses supplémentaires à la FADOQ de Pointe-aux-Outardes.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité remette un montant de 150 \$ à la FADOQ de Pointe-aux-Outardes, afin de compenser pour les dépenses supplémentaires du déjeuner qui a eu lieu le 26 février dernier.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



2017-03-063
6529

DÉPENSES 2017 – SOUPER ET SOIRÉE POUR LES BÉNÉVOLES

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité en collaboration avec la Troupe Art'Scène organisent le souper et la soirée pour les bénévoles de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la Troupe Art'Scène ne peut prendre en charge la partie souper car afin de répondre à la demande, il y aura une représentation supplémentaire du spectacle;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité approuve un budget de 5 895 \$ avec la Troupe Art'Scène pour réaliser le souper et la soirée des bénévoles de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la participation financière de la municipalité est de 3 750 \$.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, d'approuver la participation financière de la municipalité au montant de 3 750 \$, concernant les dépenses 2017 en vue du souper et de la soirée pour les bénévoles de la municipalité, dont le budget est de 5 895 \$.

2017-03-064
6529

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, de nommer M. Julien Normand au titre de maire suppléant pour la période du 14 mars au 8 mai 2017.

AFFAIRES NOUVELLES

2017-03-065
6529

PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS – RELOCALISATION ROND-POINT RUE LABRIE OUEST

CONSIDÉRANT QUE l'érosion du talus à proximité du rond-point à l'extrémité ouest de la rue Labrie a progressé suite aux tempêtes des dernières années dont décembre 2010 et plus particulièrement depuis les tempêtes de décembre 2016 et janvier 2017.

CONSIDÉRANT QUE l'érosion du talus menace la stabilité du rond-point actuel ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit mandater une firme pour préparer les plans et devis afin de relocaliser le rond-point dans le but de corriger la situation actuelle qui représente un risque pour la circulation des véhicules et des piétons ;

CONSIDÉRANT l'offre reçue de Groupe-conseil TDA.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité de mandater la firme Groupe-conseil TDA pour réaliser les activités suivantes :

- Relevés topographiques
- Rédaction d'un mandat spécifique pour l'étude géotechnique
- Préparation des plans et devis pour la relocalisation du rond-point
- Préparation des documents d'appel d'offres
- Estimation du coût des travaux de niveau plans et devis définitifs
- Réunion de démarrage du projet
- Réunion de présentation des plans et devis
- Réponse aux questions techniques pendant la période de soumissions



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

- Analyse des soumissions et recommandation pour l'adjudication du contrat,

et ce, au coût de 16 875 \$, plus taxes.

Le montant de la dépense est autorisé par le ministère de la Sécurité publique.

2017-03-066
6530

PROTOCOLE D'ENTENTE (MARS 2010) - TRAVAUX DE PRÉVENTION - MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

CONSIDÉRANT QUE Le 24 mars 2010, un protocole d'entente a été signé entre le ministère de la Sécurité publique et le Village de Pointe-aux-Outardes visant la prévention et l'atténuation du risque d'érosion du littoral du fleuve Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE selon le protocole d'entente, deux avances ont été transmises, soit une de 1 000 000 \$ en avril 2010 et une deuxième de 225 000 \$, en avril 2013;

CONSIDÉRANT QU' étant donné, que le montant de 1 225 000 \$ remis par le ministère de la Sécurité publique est supérieur à celui de 1 149 671,30 \$, représentant l'aide financière pouvant être versée à la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit rembourser un montant de 75 328,70 \$ au ministère de la Sécurité publique.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes procède au remboursement de 75 328,70 \$, auprès du ministère de la Sécurité publique concernant le protocole d'entente signé en mars 2010.

Il y aura des procédures à effectuer afin de procéder à des changements concernant le règlement d'emprunt 307-11, concernant la réalisation de ces travaux.

2017-03-067
6530

AUTORISATION DE SIGNATURES – RENOUELEMENT DES CONTRATS DES EMPLOYÉS CADRES

CONSIDÉRANT les négociations pour le renouvellement des contrats des employés cadres de la municipalité de Pointe-aux-Outardes;

CONSIDÉRANT QU' il y a eu entente entre les employés et la partie patronale.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, d'autoriser M. André Lepage, maire, et un représentant du comité ressources humaines, à signer le renouvellement des contrats des employés cadres de la municipalité de Pointe-aux-Outardes, soit celui de la directrice générale et secrétaire trésorière, celui de l'inspecteur en bâtiment et superviseur des travaux publics et celui du superviseur des loisirs et de la culture, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.

2017-03-068
6530

FERMETURE DES AFFAIRES NOUVELLES

Il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, de fermer Les Affaires nouvelles.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes




PÉRIODE DE QUESTION

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

2017-03-06⁹
6531


FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, que la présente session soit et est levée, il est 21 h 10.


MAIRE


DIRECTRICE GÉNÉRALE /
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Je, André Lepage, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


MAIRE

